

Tarifs applicables au 01/11/2018

## TRANSACTION - VENTE

**MONTANT DU BIEN**

**COMMISSION T.T.C**

Pour un prix de vente inférieur ou égal à	<b>60 000 €</b>	<b>6 000,00 €</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>60 001 € et 90 000 €</b>	<b>10 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>90 001 € et 120 000 €</b>	<b>9 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>120 001 € et 150 000 €</b>	<b>8 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>150 001 € et 180 000 €</b>	<b>7,5 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>180 001 € et 230 000 €</b>	<b>7 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>230 001 € et 280 000 €</b>	<b>6,5 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>280 001 € et 400 000 €</b>	<b>6 %</b>
Pour un prix de vente compris entre	<b>400 001 € et 550 000 €</b>	<b>5,5 %</b>
Au-delà de	<b>550 001 €</b>	<b>5 %</b>

Principe du non-cumul :

L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans le seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le vendeur, sauf disposition contraire du mandat.